Image not found or type unknown

Virement Externe impossible via CYBERPLUS

Par **Jimmy67**, le **15/11/2012** à **18:43**

Bonjour,
Suite à litige avec un organisme de crédit je suis fiché FICP depuis environ 2 ans.

Aujourd'hui j'ai un autre problème avec ma banque:

Client de la Banque Populaire d'Alsace, j'avais souscris chez mon agence à un abonnement Cyberplus Premium qui est un service de gestion de compte en ligne (consultation, virement interne, virement externe)..etc

Aujourd'hui, en voulant faire un virement externe, j'ai un message d'erreur me demandant de contacter ma banque.

Je contact mon conseiller, celui-ci m'informe qu'il y a eu modification et que désormais les clients fiché FICP ne peuvent plus émettre de virement externe en ligne et qu'il va falloir faire ces virement au guichet (opétaion payante environ 4 euros mais gratuite sur Cyberplus).

Je précise que le compte est suffisamment alimenté pour effectuer cette opération de virement.

En lisant l'ensemble les conditions générales du service CYBERPLUS, aucun article ne fait monition à une telle restriction !

Je voulais savoir si la banque a-t-elle le droit de m'imposer cela et surtout sans m'en avoir informé au préalable ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés